



### Coopération pour le développement agricole en Afrique : Le rôle des entreprises et des fondations privées

*Devenue un thème phare de l'agenda de l'aide internationale, la question du rôle du « secteur privé » pour le développement fait aujourd'hui florès, y compris dans le domaine agricole. Sous le coup des crises alimentaires et des émeutes de la faim du début des années 2000, l'agriculture - qui avait subi une lente marginalisation depuis les années 1980 - se voit réinvestie. Ce regain d'intérêt émane aussi bien des milieux économiques - avec la hausse des prix des matières premières agricoles qui en fait une nouvelle classe d'actifs pour les investisseurs internationaux - que de l'espace politique avec une aide publique au développement (APD) qui est alors redirigée vers l'agriculture sous l'égide de la sécurisation alimentaire. Ce retour à l'agenda de l'aide internationale a d'abord été interprété comme un signe positif pour le développement agricole des Etats africains ; il est aujourd'hui largement questionné dans ses modalités. En l'espace de deux décennies, la coopération internationale a en effet connu des évolutions notables. Le « secteur privé » n'a jamais été aussi intriqué dans sa conception, son pilotage et sa mise en œuvre [R1] alors que le rôle des entreprises et des fondations privées en tant qu'acteurs de l'aide s'est considérablement accru. Fonctionnant souvent en duo, l'intervention des firmes dans l'aide au développement ne se limite pourtant pas au très formel mécénat par le biais de fondations d'entreprises. Il faut parfois détailler le portefeuille d'actions détenues par ces riches philanthropes, pour la plupart nord-américains, qui investissent à l'international pour reconstituer les liens entre fondations et multinationales.*

#### Introduction

Si une partie des entreprises semblaient s'être détournées de l'APD depuis le processus de déliement de l'aide (qui avait mis fin à son conditionnement à l'achat de biens et services provenant du pays donateur), les tendances récentes mettent en doute cette attitude. L'agriculture est directement concernée par l'intervention de ces acteurs dans l'aide, notamment par celle de la plus grande fondation au monde, celle du couple Gates aux côtés de la fondation Rockefeller. En 2006, elles ont imaginé ensemble l'*Alliance for a Green Revolution in Africa* (Agra) qui concentre aujourd'hui les plus vives discussions avec la « Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » du G8 (NA). Lancée en 2012, à l'occasion du sommet de Camp David, la NA du G8 est un grand partenariat public-privé (PPP) [R5] à l'échelon multilatéral dans lequel l'investissement des multinationales de l'agro-alimentaire et de l'industrie semencière (telles que Monsanto, Louis Dreyfus ou encore Danone) constitue un levier majeur pour atteindre l'objectif de sécurité alimentaire. Depuis juin 2013, les deux initiatives sont d'ailleurs liées l'une à l'autre par le programme *Scaling Seeds and Technologies Partnership*, un projet de 47 millions de dollars visant l'adoption de « semences améliorées et d'autres technologies clés » et l'augmentation de la production par le renforcement du secteur des semences. Ce partenariat entre la coopération américaine (USAid) et Agra confère à cette dernière un rôle clé dans la mise en œuvre de la NA.

Cette intervention des entreprises et des fondations dans l'aide suscite la polémique. D'autant que la majorité des gouvernements et des organisations internationales semblent y apporter leur caution politique, y compris les Nations unies.

Considéré de façon croissante comme des partenaires opérationnels et stratégiques par les bailleurs publics internationaux, leur implication directe dans le développement interroge l'évolution de l'aide dans le secteur agricole. Ces initiatives sont en effet porteuses d'un modèle de développement qui s'agence autour du mot d'ordre de « modernisation » de l'agriculture africaine, supposée mettre un terme au problème de la faim et de l'insécurité alimentaire. Sur fond d'approfondissement des politiques de libéralisation des marchés agricoles, le scénario qui s'esquisse confère aux multinationales le rôle principal dans le cadre de PPP dont les fondations facilitent la mise en marche par un appui institutionnel et financier. Le rôle croissant de ces nouveaux acteurs dans la solidarité internationale ne va pourtant pas sans provoquer de fermes réticences de la part de certaines organisations de producteurs africains et organisations des sociétés civiles (OSC) du Sud et du Nord. L'intervention croissante des entreprises et fondations dans l'aide soulève un certain nombre de questions : quelle agriculture s'agit-il de promouvoir ? Quels sont les risques afférents à cette implication ? Sur le fond, objectifs de développement et modèle de l'entreprise sont-ils conciliables ?

Dans cette synthèse, nous proposons d'apporter des éléments d'éclairage au paradoxe apparent d'une aide supposée indépendante des intérêts économiques privés mais pourtant largement pilotée par le « secteur privé », en précisant ses implications pour le secteur agricole. Un focus particulier sera fait sur la NA et Agra, approches emblématiques des tendances récentes qui touchent la coopération agricole et autour desquelles se structure aujourd'hui la controverse.

## I – Le «secteur privé» pour le développement ?

### A. «secteur privé» : de quoi parle-t-on ?

L'expression de « secteur privé » est sur toutes les lèvres, et pourtant la plus grande confusion règne quant à savoir ce qu'elle recouvre exactement. S'agit-il d'évoquer le « secteur privé » en tant que bénéficiaire de l'aide ? En tant que financeur ? Par ailleurs, parle-t-on des PME africaines, des firmes multinationales, des fondations ou encore des organisations de la société civile ? Ce flou, nourri au plus haut niveau par des entités telles que l'Union européenne qui utilise la catégorie générique d'« acteurs non étatiques » pour désigner ses partenaires du développement sans distinguer entreprises et OSC, contribue à obscurcir la question.

**Le « secteur privé », bénéficiaire de l'aide.** Au vue de l'importance donnée par les bailleurs au financement du « secteur privé », le terme revêt un aspect stratégique. Il s'agit de déterminer les catégories d'acteurs qui seront placées au cœur des politiques de développement. On comprend dès lors l'intérêt d'élargir ou de restreindre son acception, particulièrement en fonction du caractère lucratif ou non des organisations. Cela suppose d'inclure ou d'exclure de la définition les organisations du « secteur privé » non lucratif parmi lesquelles figurent les organisations de producteurs agricoles. Dans cette bataille sur le sens des mots, l'enjeu n'est pas seulement symbolique. Et, alors que l'échéance de 2015 pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) se rapproche, les entreprises vont jusqu'à mener des actions de plaidoyer au niveau international pour que l'aide soit dirigée vers le développement des entreprises, y compris des multinationales.

**Le « secteur privé », producteur de l'aide.** La difficulté à préciser ce qu'on entend par « secteur privé » se reporte également aux nouveaux producteurs de l'aide. Récemment, une multitude de nouveaux acteurs y ont fait irruption. Firmes multinationales, fondations, acteurs financiers (parmi lesquels les banques, fonds d'investissement [R2], fonds de *private equity* spécialisés dans la prise de participation au capital de petites entreprises privées) sont autant d'organisations avec lesquelles les pouvoirs publics composent désormais ; que ce soit dans le financement de l'aide, sa conception ou sa mise en œuvre. Le « secteur privé » a d'ailleurs fait son entrée officielle dans la communauté du développement à l'occasion du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan en 2011 à la suite d'Accra (2008) qui avait alors consacré la société civile comme un acteur pleinement légitime de la coopération pour le développement. Trois ans plus tard, c'est au tour du « secteur privé » d'être associé au « partenariat mondial à l'appui de la coopération internationale pour le développement » (déclaration de Busan) sans pour autant que ne soient définis clairement les contours de ce concept, de telle sorte qu'il semble souvent se confondre avec la figure de la fondation. Déjà en 2010, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE tenait compte pour la première fois dans ses statistiques des décaissements de la Fondation Bill & Melinda Gates devenue un véritable acteur de l'aide en dirigeant près de la moitié de ses fonds à l'international. Depuis sa création, celle-ci a en effet consacré plus de deux milliards de dollars au développement agricole, principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, dont 380 millions au bénéfice d'Agra.

### B. Le succès des réflexions sur l'entreprise pour le développement

*Base of pyramid (BoP), social business...* Au sein de la communauté de l'aide, on s'interroge sur la compatibilité entre logiques entrepreneuriales et préoccupations sociales/environnementales. Des espaces dédiés aux réflexions sur ces nouveaux modèles apparaissent, espérant créer de nouvelles synergies entre acteurs publics, privés et solidaires. Ces questionnements émanent de l'ensemble des acteurs de la coopération que ce soit sur le registre de l'alerte comme le font certaines ONG de plaidoyer qui dénoncent les risques pour la sécurité alimentaire des pays du Sud ou sur un registre expert

visant généralement à rapprocher ces deux univers sous le paradigme de l'efficacité. Ce dernier marque le plus souvent le discours des grandes entreprises comme celui des bailleurs pour qui l'implication des premières est désormais admise comme une nécessité pour le développement. La crise financière avec laquelle s'est aggravée la tendance au déclin des financements publics n'est pas étrangère à l'intérêt dont font preuve organisations internationales et agences de coopérations gouvernementales qui mènent leurs réflexions sur la question parfois accompagnées dans leur démarche par le secteur associatif.

#### Glossaire

*Social Business* : théorisée par l'économiste Muhammad Yunus, il s'agit d'une entreprise qui a pour objectif d'apporter une solution à une problématique sociétale tout en conservant un objectif secondaire de création de profit. Les actionnaires sont remboursés à hauteur de leur investissement mais non rémunérés. Les bénéfices sont intégralement réinvestis dans l'entreprise.

*Base/bottom of pyramid (BoP)* : introduit en 1999 par le chercheur d'origine indienne Coimbatore K. Prahalad et son collègue américain Stuart L. Hart, le concept fait valoir une augmentation du profit des multinationales qui feraient affaire avec les pauvres en proposant une offre de biens ou de services adaptée aux moyens de cette « base de la pyramide ».

*Economie sociale et solidaire (ESS)* : ce terme recouvre les organisations dont la gouvernance se veut démocratique selon le principe « un homme, une voix » et qui ont pour objectif non lucratif de répondre aux besoins de leurs adhérents, associés ou sociétaires (coopératives, mutuelles, associations). Bien que la définition comprenne aussi les fondations, certains écrits d'ESS distinguent les sociétés de capitaux des associations de personnes ; les fondations étant exclues de cette dernière figure.

*Responsabilité sociale des entreprises (RSE)* : ce concept concerne les entreprises qui intègrent volontairement des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes.

**Le succès du BoP.** Parmi les modèles entrepreneuriaux innovants, figure le BoP qui, réactivant le mythe d'une réconciliation entre logique capitaliste et équité sociale, a dernièrement remporté un franc succès. Bien que la mesure de

son impact réel sur la pauvreté reste à prouver, il a provoqué un véritable engouement, notamment du G20 qui le présente comme un « défi » à relever en 2011 et 2012. Sur le plan pratique, ce sont surtout les petites entreprises, associations,

fondations et organismes gouvernementaux qui ont été séduits par le concept. Les bailleurs internationaux se positionnent aussi sur le créneau, comme le PNUD par son initiative « *Growing Inclusive Markets* » qui a pour objectif de développer la compréhension de modèles entrepreneuriaux et de marchés inclusifs contribuant au développement. Récupérée par les organisations internationales, la notion de BoP s'est d'ailleurs transformée en parallèle de la représentation de la pauvreté qui évolue sous l'impulsion des travaux d'Amartya Sen. Partant d'une définition de la pauvreté basée sur le revenu, c'est désormais un « *concept multidimensionnel qui comprend la privation matérielle, le manque d'éducation, la mauvaise santé, la vulnérabilité, le manque de parole et l'exclusion* » [R3], ce qui rend son impact d'autant plus difficile à évaluer.

**RSE, BoP, *social business*, ESS : des approches différentes.** En 2001, l'Union européenne publiait un livre vert pour la promotion d'un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises. L'idée de la responsabilisation des entreprises avait été admise comme une nécessité pour un développement durable, tant pour les pays du Nord que pour les pays en développement. Il s'agissait encore de pallier aux impacts négatifs sur le plan social et environnemental, que l'on reconnaissait comme étant inhérents à la recherche de profit. Depuis, un renversement de la perspective est intervenu. Avec la récupération par les multinationales du concept de *social business*, ces points de friction semblent disparaître pour laisser place à une impression d'harmonie autour d'un lien quasi naturel entre le monde des affaires et le développement social des pays en développement. Dans le discours tenu par les grandes entreprises, il est monnaie courante d'observer un amalgame entre BoP et *social business*.

### C. Un rapprochement des ONG de développement et des entreprises

**Quelles relations ONG/ entreprises ?** L'espace des ONG est relativement scindé sur la question, oscillant entre méfiance et reconnaissance. On rencontrera aussi bien des associations qui y voient une opportunité pour le développement alors que d'autres se montrent beaucoup plus critiques. Bien qu'on puisse distinguer un positionnement des ONG sur des registres aussi différents que celui de la collaboration ou celui du plaidoyer, l'un l'autre ne s'exclut pas nécessairement dans la posture que les associations adoptent par rapport au « secteur privé ». Certaines organisations se contentent d'être dans une nette opposition. D'autres s'essayent au registre de la collaboration tout en continuant par ailleurs à mener des actions d'incitation et de sensibilisation. C'est le cas pour beaucoup qui, étant engagées dans des partenariats avec des entreprises, ont mené une réflexion collective sur ces récentes collaborations avec des firmes privées. Paradoxalement, alors que certaines associations de développement ont une tradition d'intervention dans le domaine agricole, on trouve peu de projets qui ciblent le secteur dont on peut imaginer qu'il présente peu d'intérêt pour les entreprises dont c'est le cœur de métier. En outre, dans le cas de la France, les quelques projets pour le développement agricole concernent surtout le soutien à des PME pour la mise en place de nouvelles filières économiques [R4]. D'une façon générale, ces nouvelles « collaborations opérationnelles » changent la nature des relations entretenues par les ONG et les entreprises. Jusqu'à il y a récemment, le mécénat financier qui était la modalité la plus répandue n'impliquait pas leurs cœurs de métier respectifs. L'entreprise engageait des fonds sans avoir de prise sur la façon dont l'ONG les dépensait. Il en va différemment aujourd'hui où l'on observe la tendance « *des entreprises et des ONG à se projeter dans une optique de relation nouvelle, motivée par le souci du résultat* » [R4]. Ce sont les logiques internes de l'association et de l'entreprise qui sont touchées par ces

Dans la pratique, les deux notions se confondent facilement, correspondant sur le terrain à des actions de structuration d'un tissu économique local. Pourtant, bien qu'elles soient d'inspiration libérale (l'entreprise demeure le vecteur optimal de développement), elles présentent des différences fondamentales. Celles-ci portent notamment sur leur rapport au marché, départageant une action réparatrice d'un véritable projet politique. Alors que le BoP préjuge des conséquences positives du marché en matière de pauvreté, le *social business* n'adhère pas à cette vision des bienfaits naturels d'un ajustement entre l'offre et la demande. Bien au contraire, il utilise le marché comme un outil de développement en changeant la vocation profonde de l'entreprise dont l'objectif premier n'est plus le profit mais la satisfaction d'objectifs sociaux. On comprend dès lors que les multinationales se protègent d'un revirement véritable de la logique entrepreneuriale de leur organisation en isolant les projets de *social business* dont ils sont les instigateurs dans des structures indépendantes tels que des fonds d'investissement.

Plus rare mais toutefois présente, est l'assimilation par les multinationales de certains de leurs projets à l'économie sociale et solidaire, facilitée par la dilution du concept dans celui d'entrepreneuriat social. Ce dernier réintroduit la possibilité du profit et, proclamant l'entreprise apte à réaliser des objectifs sociaux, sociétaux et/ou environnementaux, met en cause la légitimité historique des structures de l'économie sociale – y compris des organisations de producteurs. Au delà d'un intérêt en termes d'image, c'est un doute bien plus important qui pèse sur les multinationales s'appropriant les idées de business social et d'économie sociale et solidaire : celui d'une stratégie de captation de nouveaux marchés dans des secteurs à dimension sociale.

projets communs, ce qui pose la question des raisons qui les poussent à collaborer.

**Pourquoi collaborer ?** Du côté des ONG, il s'agit pour beaucoup de compenser la baisse de l'APD. Le souci de lever des fonds est la motivation principale. Ce sont aussi des complémentarités en terme de compétences ainsi que l'idée que ces partenariats pourraient améliorer les conditions de vie des populations locales qui sont avancées par les ONG qui vont même jusqu'à interpellier les pouvoirs publics sur la nécessité d'une collaboration entre entreprises, associations et instances gouvernementales pour le développement. Du côté des entreprises, désireuses de mettre en avant une démarche RSE, les ONG représentent une certaine expertise en la matière. L'adoption d'un discours de RSE par les firmes agro-alimentaires relève aussi d'une logique de différenciation qualitative des produits. En effet, alors que les marchés alimentaires dans les pays riches tendent à être saturés, cette réappropriation de préoccupations sociales et environnementales apparaît en partie comme le résultat d'une stratégie marketing. Mais c'est aussi largement au travail de militants de l'espace associatif que l'on doit la normalisation de l'idée d'une responsabilité sociale et environnementale du « secteur privé » qui perçoit désormais un intérêt à se rapprocher du secteur associatif. D'autant plus que la contrainte se resserre autour des bailleurs qui collaborent avec les entreprises au niveau multilatéral (SFI la filiale de la BM, les banques régionales, la Coface et Proparco pour la France) afin qu'ils mettent en place dans le cadre de leur procédures de passations de marchés des dispositifs de qualifications RSE des entreprises soumissionnaires. En nouant des liens avec l'espace associatif, les entreprises se donnent les moyens stratégiques d'améliorer leur image.

## II – L'émergence d'un modèle de développement agricole piloté par le « secteur privé »

S'agissant autour du concept de « *modernisation* » de l'agriculture africaine, une vision est aujourd'hui portée par certains organismes politiques plus particulièrement sensibles à l'idée de la révolution verte en Afrique comme le Forum économique mondial, la Banque mondiale et le G8, mobilisés en sa faveur. Ce mot d'ordre qui revient de façon récurrente depuis le début de la période coloniale, tend aujourd'hui à s'imposer comme le courant d'opinion dominant en matière de développement agricole. C'est aux fondations Gates et Rockefeller - par le biais d'Agra - ainsi qu'aux grandes entreprises et

plus particulièrement à la multinationale norvégienne Yara, spécialisée dans la fabrication d'engrais, que l'on doit largement l'avancée de ce modèle. D'abord centrées sur l'amélioration de la productivité par l'utilisation des engrais (cf. BDV spécial engrais Inter-réseaux n°198), les actions menées tendent vers une approche plus globale qui ne se résume plus à la seule fourniture d'intrants et s'élargit progressivement, le tout à l'initiative des firmes multinationales.

### A. Entreprises et fondations: une influence sur les représentations du développement

**Le concept de « corridor de croissance » : un rôle catalyseur de Yara.** Tout commence en 2004 lorsque Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations unies, lance l'idée d'une « révolution verte » en Afrique à l'occasion de la conférence internationale sur la faim en Afrique à Addis-Abeba, en Ethiopie. Il s'agit pour lui de « *[mettre] en marche une révolution verte africaine, une révolution qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps* » (archive dépêche AFP). Yara crée alors un Programme Afrique supposé répondre à cet appel et lance en 2005 sa fondation pour la révolution verte en Afrique. Au même titre que Monsanto, Unilever et la fondation Rockefeller, elle participe à la Task force sur la Faim du Projet « Objectifs du Millénaire » (lancé par Kofi Annan, en vue d'atteindre l'OMD de réduction de moitié de la faim dans le monde avant 2015) et fait figure de bon élève en s'engageant en premier sur les projets de villages du millénaire des Nations unies dont elle finance deux installations au Kenya et au Malawi. C'est d'ailleurs cette implication dans les villages du millénaire onusien qui vaut par la suite à la firme d'être reçue à l'Assemblée générale des Nations unies sur les OMD en 2010 au titre de « *farming first delegate* » aux côtés de quatre autres membres de l'*International Fertilizer Industry Association* (Ifa). Entre temps, c'est son concept de « corridor de croissance » que la multinationale lance devant les représentants des Etats membres de l'organisation. Se basant sur la théorie du « *trickle-down* » (ruissellement) pour justifier la priorité donnée à la croissance (censée se répercuter à terme sur la pauvreté), il s'agit de construire des infrastructures, supposées attirer l'investissement et faciliter le développement de l'agriculture commerciale pour faciliter la conversion de terres à l'agriculture industrielle. Yara parvient à porter le concept au cœur de la NA en 2012 en passant par le Forum de Davos de 2010 en collaboration avec le G8/G20 autour de l'initiative « Nouvelle vision pour l'agriculture ». Il s'agit d'une évolution de taille dans la mesure où du statut de financeur, une grande entreprise est promue au rang de co-producteur de la coopération multilatérale. Cette normalisation des multinationales en tant qu'acteur de l'aide signifie qu'elles participent à édicter les « bonnes » recettes du développement agricole, que l'exemple des corridors de croissance illustre parfaitement. C'est Yara qui a développé le concept et joué un rôle de catalyseur en se plaçant comme instigateur de partenariats de ce type au Mozambique et en Tanzanie. Les deux corridors les plus connus sont le *Beira Agricultural Growth Corridor* au Mozambique (BAGC) et le *Southern Agricultural Corridor of Tanzania* (Sagcot). La multinationale est en effet parvenue à impliquer un certain nombre de partenaires (parmi lesquels d'autres multinationales, Agra, le Nepad, la FAO, la Banque mondiale mais aussi des gouvernements de pays donateurs) qui ont signé le Sagcot, qui sert désormais de base aux opérations de la NA en Tanzanie. Pourtant, ces couloirs sont largement critiqués par des acteurs de la société civile mais aussi de la recherche tant pour leur

capacité à assurer la sécurité alimentaire que sur le bien-fondé de la démarche des entreprises : « *les sociétés y voient un potentiel majeur pour le développement commercial d'une agriculture basée sur un usage intensif d'intrants dans des régions, principalement des pays africains, qui ne l'ont pas encore expérimentée, ouvrant de fraîches opportunités pour la vente de semences brevetées, engrais, pesticides, machines et entreprises pour la fourniture de l'ensemble de la chaîne. En réunissant ensemble gouvernements, entreprises et institutions internationales dans les projets des corridors, ils espèrent générer des avantages et des économies d'échelle pour augmenter les bénéfices* » [R6].

**Révolution verte en Afrique : les premiers jalons de la NA.** Pour comprendre le succès de l'idée de révolution verte en Afrique, c'est à l'influence exercée par les entreprises et les fondations sur les débats de l'aide qu'il faut s'intéresser. La résonance de ces représentations doit beaucoup à l'organisation de cycles de conférences et forums qui rassemblent régulièrement entreprises et gouvernements africains et solidifient des réseaux autour d'idées partagées. En banalisant le concept de partenariat public-privé, l'approche de la chaîne de valeur, le *contract farming*, l'idée d'amélioration de la productivité, le rôle clé des mécanismes financiers, ils créent les conditions de succès des programmes tels que la NA. C'est d'ailleurs l'entreprise Yara - qui participe aujourd'hui à la NA - qui en avait jeté les bases quelques années auparavant. En Ethiopie, au Ghana, au Burkina Faso et en Tanzanie où elle a déjà construit en 2012 un terminal d'engrais dans le cadre du Sagcot, Yara s'est engagée à investir. Déjà dans les années 1970-1980, elle avait fourni des engrais par voie d'aide au développement notamment en Tanzanie. C'est en 2006 que la multinationale enclenche le processus qui aboutira à la NA en organisant la « Conférence africaine sur la révolution verte ». A la suite de cette rencontre, les Chefs d'Etat et de gouvernement africains réunis au niveau de l'Union africaine (UA) avaient adopté la « Déclaration d'Abuja sur les engrais pour la révolution verte africaine ». Ce document les engage à multiplier par six l'utilisation d'engrais d'ici 2015 notamment par la mise en place de « *mesures appropriées telles que les incitations fiscales* », « *l'élimination immédiate des taxes et tarifs sur les engrais et les matières premières servent à la fabrication d'engrais* » et la mise en place de centres d'achat et de distribution d'engrais à travers « *des partenariats stratégiques entre le secteur privé et le secteur public* ». Yara réitère l'expérience et organise une seconde grande conférence en 2007. Elle parvient à réunir 18 ministres des Finances et de l'Agriculture de 12 pays africains autour de l'adoption de la « Déclaration d'Oslo sur la révolution verte en Afrique » et son agenda d'actions correspondant, censés soutenir la stratégie africaine pour le développement de son agriculture (PDDAA). L'année suivante marquera la fin de ce cycle

de conférences organisé par la multinationale pour franchir un pas supplémentaire, en 2010 en créant avec Agra un espace institué : l'*African Green Revolution Forum* (AGRF). Présidé par Kofi Annan, co-parrainé par Agra (dont Kofi Annan est président), l'AGRF bénéficie de l'appui d'organisations internationales comme le Fida et la Banque africaine de développement. Réunissant entreprises agroalimentaires privées, institutions financières, Etats africains, ONG et agriculteurs, le forum promeut les investissements et le soutien politique à la productivité agricole. C'est dans cette enceinte que seront élaborés les plans d'investissement pour réaliser la révolution verte en Afrique.

**L'art de relayer des idées sur le développement.** Par le biais d'Agra, Gates et Rockefeller financent aussi l'*Initiative Global Harvest* (IGH) que certains dénoncent comme un outil de l'agro-industrie américaine pour créer de nouveaux débouchés, devenus insuffisants sur son propre territoire. Fondée en 2009 par les leaders mondiaux sur le marché des semences Monsanto et DuPont (qui participent par ailleurs à la NA), l'IGH compte encore parmi les membres de son conseil d'administration d'autres fournisseurs de semences génétiquement modifiées et des fabricants mondiaux de matériel agricole. L'organisation publie par ailleurs un rapport annuel « *Global Agricultural Productivity* », sur le taux global de la productivité agricole présentée comme la clef d'une amélioration de la sécurité alimentaire mondiale. La fondation Bill & Melinda Gates ne se cantonne pas au financement d'initiatives thématiques puisqu'elle soutient aussi bien des grands médias, des universités, des agences

publiques de développement ou encore des instituts nationaux de recherche pour le développement. C'est encore le couple Gates que l'on retrouve derrière certaines associations comme ONE qui se présente comme une organisation de plaidoyer pour la lutte contre la pauvreté en Afrique. Si c'est le chanteur Bono qui est mis en avant comme co-fondateur de l'association, ce sont des acteurs de plusieurs fondations qui siègent à son conseil d'administration parmi lesquelles celle des Gates aux côtés de personnalités telles que Condoleezza Rice, conseillère à la Sécurité nationale auprès du président George W. Bush au début des années 2000. ONE qui entend faire pression sur les dirigeants politiques pour qu'ils soutiennent « *des politiques et des programmes intelligents* » supporte par ailleurs la NA qui constituerait « *une étape encourageante vers l'intégration du 'secteur privé' dans la croissance et le développement du secteur agricole de l'Afrique* » (site web de ONE). La légitimation de ce type d'initiative par la voie associative et les stratégies d'influence concomitantes questionne, surtout au vu de la large présence de ONE notamment dans les cercles européens.

Que ce soit par le biais d'ONG, de plates-formes ou par les médias, le couple entreprises/fondations trouve là le moyen de se légitimer comme acteurs du développement et de promouvoir des initiatives comme la NA. Or cette influence sur les idées mérite autant d'attention que les programmes mis en œuvre dans la mesure où ces idées tendent à être relayées par les gouvernements dont les politiques de développement sont orientées par cette approche entrepreneuriale de l'aide.

## B. La Nouvelle alliance : une initiative des multinationales ?

La « *nouvelle vision de agriculture* » des chefs d'entreprises du Forum de Davos. Si Yara se targue d'avoir été le principal représentant du « secteur privé » lors de la réunion du Groupe des huit de 2012, où le président Barack Obama avait annoncé la création de la NA, ce n'est pas un hasard. Derrière un lancement officiel par le G8, ce sont les multinationales - et surtout Yara - qui ont orchestré la mise en place de cette initiative avec la connivence du Forum économique mondial (FEM) et de l'UA en lien avec le Nepad. En effet, la NA a en grande partie été inspirée par « *Grow Africa* » (GA) créé en 2011 par la Commission de l'UA, l'agence du Nepad et le FEM, avec un rôle clé dans son établissement joué par la firme Yara qui co-préside l'institution. Cette plate-forme public-privé, créée par un groupe de chefs d'entreprise européens, rassemble des décideurs économiques et politiques, représentants d'organisations internationales et de la société civile. Celle-ci est apparue à la suite du FEM de 2010 lors duquel la communauté des multinationales avait lancé « *la nouvelle vision de l'agriculture* », un programme commun d'actions pour une croissance agricole durable. Cette initiative formalise ce paradigme de modernisation de l'agriculture : « *cette proposition intègre sécurité alimentaire et nutritionnelle, durabilité environnementale et opportunités économiques, avec un objectif d'amélioration de 20% par décennie jusqu'en 2050, pour chacune de ces questions. Cette nouvelle vision préconise une approche axée sur le marché pour augmenter de manière durable la productivité et les possibilités dans le secteur agricole* » (FEM, 2013). Concrètement, ce sont de grands PPP (quatre à ce jour notamment au Mexique, Vietnam, en Indonésie et en Inde) avec 28 entreprises du FEM qui sont impliquées parmi lesquelles BASF, Bayer, Bunge, Cargill, CF DuPont, Monsanto, Nestlé, PepsiCo., Rabobank International, Syngenta, Coca-Cola, Unilever et Yara. Le leadership de l'initiative revient au *Global Agenda Council on Food Security* du FEM au sein duquel on retrouve Jane Karuku, la présidente d'Agra, aux côtés de personnalités telles que David Nabarro, co-président le conseil et

apportant ainsi à cette initiative la caution de l'ONU, son institution de rattachement (il y exerce les fonctions de représentant spécial du Secrétaire général pour la sécurité alimentaire et la nutrition). Ce sont encore les ministres du G20 qui ont reconnu les initiatives de la « nouvelle vision » comme des « *modèles de partenariats public-privé innovants susceptibles de renforcer la sécurité alimentaire mondiale* » (FEM, 2013). En 2011, l'initiative a soutenu les activités d'un groupe de travail sur la sécurité alimentaire (sommet B20) composé entre autres de dirigeants d'entreprises qui a permis par la suite la participation du « secteur privé » au G20.

**De la « nouvelle vision » à la « Nouvelle alliance » : le rôle de *Grow Africa* (GA).** C'est surtout en Afrique que le FEM déploie cette stratégie de « nouvelle vision » par la création de la plate-forme régionale de partenariat GA qui engage huit pays africain dans des PPP. Soutenant la révolution verte en Afrique, celle-ci vise à créer des partenariats entre gouvernements africains et « secteur privé » par l'élaboration de plans d'investissements appuyant le PDDAA et les stratégies nationales pour la croissance agricole. En janvier 2012, à l'occasion de la réunion annuelle du FEM et du Sommet de l'UA, les dirigeants africains et des entreprises s'engagent à lancer une « Nouvelle alliance » pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique en exploitant le G8 comme une plate-forme de lancement. C'est en préparation de cette annonce quelques mois plus tard à Camp David, que GA est appelée à catalyser des engagements des entreprises pour la NA, supposés s'aligner sur le PDDAA. Comme on pouvait s'y attendre, c'est encore l'entreprise Yara qui a appuyé ce leadership de GA dans la mise en place de la NA aux côtés du cabinet de conseil auprès des directions d'entreprises McKinsey, mettant à disposition leur personnel et leurs ressources [R7]. GA a ainsi pu remplir sa mission en organisant une réunion ministérielle avec les ministres de sept pays africains qui ont convenu d'une feuille de route pour préparer le lancement simultané en mai 2012 de la NA au G8 et du

premier forum d'investissement. Sont ressortis de ce dernier événement près de quarante engagements de partenariats entre multinationales et gouvernements, dont la progression serait supervisée par un Conseil de direction formé par le G8 et GA.

En même temps qu'elles jetaient les jalons de la NA, les entreprises du FEM et leur bras armé pour l'Afrique GA participaient à définir les bonnes pratiques des PPP non pas tant comme modalité pratique mais comme nouveau cadre global de l'aide. En fournissant de l'assistance technique, en créant un

réseau d'entreprises, en organisant un « Forum de l'investissement » annuel, en promouvant les « bonnes » pratiques (comme les modèles d'affaires inclusifs), elles créent une dynamique normative et diffusent ces nouvelles normes de l'aide internationale. Derrière l'image de gouvernements aux commandes de l'aide que renvoie le lancement par le G8 de la NA, les multinationales semblent chapeauter les opérations : vingt-huit firmes qui à elles seules couvrent « toute la chaîne de production, des semences, intrants chimiques, production, traitement, transport et commerce, aux supermarchés » [R7].

### III - Des projets de modernisation de l'agriculture controversés

#### A. Investissements sous conditions : les inquiétudes des OSC

**La NA au service du PDDAA : un principe de subordination mis en doute.** Si ce sont de grandes firmes multinationales qui ont largement mis en place la NA, c'est bien l'UA, le Nepad, son PDDAA et les gouvernements de six pays africains qui se sont engagés dans ce partenariat avec le G8, et près d'une centaine d'entreprises nationales et internationales : « selon les thèses défendues au sein du Nepad, l'agriculture sous-tendue par les exploitations familiales n'a pas permis un véritable développement économique de l'Afrique subsaharienne après plusieurs décennies. Par conséquent les nouvelles stratégies semblent converger vers la promotion de l'agrobusiness essentiellement orientée vers le marché extérieur, notamment mondial » (atelier thématique « foncier rural et agriculture durable », Forum Praia+9). Dans cette démarche de modernisation, les Etats africains sont appuyés par des gouvernements du Nord ainsi que par des multilatéraux (Banque mondiale, FAO, Fida) qui se la sont rapidement appropriée. En revanche, des organisations de la société civile Africaine et du Nord ainsi que des organisations paysannes (Propac, Roppa) pointent du doigt un modèle basé sur l'action des multinationales dont les vertus quant à l'objectif affiché de lutte contre l'insécurité alimentaire sont questionnées. Que ce soit par le biais d'Agra ou de la NA, c'est une lecture unique que proposent les associations africaines et internationales de ces initiatives : « les multinationales dictent les termes : c'est l'harmonisation, le libre-échange et la protection de la propriété privée, sinon pas question d'investissement » [R8]. Pourtant, les investissements des multinationales dans le cadre de la NA sont censés appuyer le plan national d'investissement du PDDAA pour l'Agriculture et la sécurité alimentaire (le PNSR). D'ailleurs, « le fait que ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du PDDAA de l'Union africaine leur donne l'apparence d'un projet africain » (CCFD, juin 2013). Seulement, pour les OSC, la contrainte exercée par le PDDAA apparaît faible face aux conditions posées par les entreprises. Certains vont même plus loin et affirment que ce cadre institutionnel faciliterait la tâche aux firmes qui s'en serviraient comme d'un « instrument de compromis qui demande précisément les politiques et les programmes préférés des multinationales » [R8]. Cette lecture du PDDAA n'est cependant pas partagée par tous. Un document dernièrement publié par le Gret dépeint une prise en compte très limitée des investissements privés dans les PNIA : « certains pays abordent le sujet mais n'en tiennent pas compte dans la programmation. (...) La Sierra Leone est le seul pays qui prévoit un budget pour la promotion du « secteur privé », mais il ne représente que 2% du total du PNIA. Très clairement les PNIA restent dans une logique de programmation des investissements de l'Etat » (Gret, 2013).

**L'aide internationale : un nouveau terrain de la compétition entre multinationales ?** Que ce soit ou non par le biais du PDDAA, la plupart des OSC partagent la conviction que ces investissements conditionnés pourraient faciliter des phénomènes d'acquisition de terre à grande échelle. L'engagement des partenaires de la NA à respecter les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des terres, des pêches et des forêts (« les Directives volontaires ») ainsi que les Principes pour des investissements agricoles responsables (« les Prai ») n'aura pas suffi à apaiser les appréhensions. Celles-ci sont nourries par les pratiques de grands groupes comme Louis Dreyfus, qui participe à la NA tout en ayant signé en janvier 2012 un accord avec le gouvernement ivoirien pour la mise à disposition de plusieurs milliers d'hectares de terres cultivables dans le nord du pays pour la production du riz. Cet accord lui avait permis de devancer son concurrent à la signature de cet accord, le groupe Mimran (présent dans le Sucre/bioéthanol/céréales au Sénégal et en Côte d'Ivoire mais aussi dans le négoce international, le transport maritime et l'approvisionnement) lui aussi partie prenante de la NA, étayant l'hypothèse d'une poursuite de la concurrence entre agrobusiness sur le terrain de l'aide. Sans surprise, le groupe Louis Dreyfus devrait intervenir dans le cadre d'un PPP sur la filière du riz au titre de la NA, profitant des réhabilitations des aménagements hydro-agricoles par l'Etat ivoirien à travers l'appui de l'Union européenne (cf. cadre de coopération du G8 pour l'appui à la NA en Côte d'Ivoire). Les inquiétudes portent par ailleurs sur le risque de pratiques spéculatives sur les matières premières agricoles auxquelles se livrent désormais ces multinationales agroindustrielles comme Louis Dreyfus. Dans une note d'information (« Spéculation et sécurité alimentaire : fini de jouer. Réguler les marchés financiers pour cultiver un avenir meilleur », octobre 2011), Oxfam pointait dernièrement du doigt ces activités de spéculations par des acteurs commerciaux, rendues possibles par l'exemption de limites de positions dont bénéficient ces géants du commerce mondial des matières premières agricoles. Cette règle les dispense de respecter le plafond imposé aux acteurs financiers sur le nombre de contrats passés sur une matière première donnée dans un laps de temps déterminé. Ils peuvent ainsi utiliser leur position « d'acteur commercial » intervenant sur les marchés physiques, pour se livrer à de la spéculation financière. Ces critiques ne sont globalement pas considérées par les gouvernements engagés dans la NA à l'exception de la France qui a annoncé des mesures visant à pallier à ces risques d'accaparement de terres et de spéculation.

## B. Le soupçon de conquête de nouveaux marchés

**La structuration de filière : un mode opératoire.** En créant Agra, les fondations Gates et Rockefeller investissent le secteur agricole avec le même schéma d'intervention déjà appliqué en Afrique dans la santé par le biais de l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi) lancée en 2000. Leur mode opératoire consiste à fournir une aide qui permette de structurer des marchés que ce soit celui de vaccins contre le paludisme ou celui des intrants. Pour ce, c'est une véritable filière de semences hybrides et d'intrants qu'Agra structure en finançant aussi bien la recherche que la création d'entreprises et la constitution d'un réseau de commercialisation par le biais du programme des systèmes semenciers en Afrique (Pass). D'ailleurs, alors que le projet initial portait uniquement sur les systèmes semenciers, il est rapidement élargi à la construction de marchés avec, à long terme, la perspective d'opportunités marchandes dans la transformation et la commercialisation. Aujourd'hui, les critiques se focalisent sur le marché des intrants. En septembre 2012, plus de 350 organisations représentant les intérêts de paysans d'Éthiopie, du Kenya, du Mozambique, d'Afrique du Sud, de Tanzanie, d'Ouganda, de Zambie et du Zimbabwe ont protesté par le moyen d'une déclaration contre les méthodes agricoles d'Agra et son programme de semences [R9]. Les détracteurs de ce programme lui adressent plusieurs niveaux de critiques parmi lesquelles une exclusion des paysans du processus, une méconnaissance des effets néfastes liés à l'introduction de variétés hybrides et surtout une perplexité quant à son bien-fondé. Avec le système de brevetage des semences par des multinationales comme Monsanto qui en contrôlent donc leur usage, la suspicion d'une visée de conquête de nouveaux marchés et principalement celui des intrants pour les entreprises du Nord est très présente : « *ce regain d'intérêt pour l'Afrique est tout à fait dans la logique de la Révolution verte : il s'agit d'introduire des semences hybrides (voire génétiquement modifiées) qui, utilisées avec l'irrigation, les engrais et les pesticides chimiques, produisent de meilleurs rendements. Un des processus fondamentaux est d'entraîner les petits exploitants dans une économie monétaire en leur attribuant des crédits* » [R8].

Le « *Cheval de Troie de la vieille école de l'aide liée* » (expression tirée du document de position du collectif sur la Nouvelle alliance portée par le G8) : Voilà le soupçon qui pèse

## Conclusion

Les contours d'un schéma d'intervention des fondations et des entreprises dans la coopération semblent aujourd'hui se dessiner. S'étant d'abord déployé dans le domaine de la santé, il touche aujourd'hui l'agriculture, et tend à confirmer l'idée d'une progressive « privatisation » de l'aide internationale. La question du bien-fondé de cette contribution d'acteurs économiques lucratifs au développement agricole en Afrique reste en suspens tandis que leur présence continue de s'étendre à tous les niveaux de la chaîne de production. Et aujourd'hui, alors que la NA du G8 touche pour l'instant les marchés en amont, la thématique de la nutrition - qui tend à monter dans l'agenda politique - ouvre des perspectives sur ceux de l'aval. Le débat reste cadré par les mêmes acteurs (la fondation Gates, vice-président de l'Alliance globale pour l'amélioration de la nutrition - Gain - qui regroupe gouvernements, organisations internationales, société civile et acteurs issus du « secteur privé ») et se déroule au sein des mêmes espaces notamment le

sur Agra et la NA. La présence au sein de la NA d'un géant des semences agricoles génétiquement modifiées tel que Monsanto nourrit les craintes sur la question. Tout comme celle de l'entreprise Louis Dreyfus qui déclarait en 2011 vouloir accéder au rang d'« *acteur majeur du marché agroalimentaire africain* » (selon *commodafrica.com*). Surtout lorsqu'on sait que le groupe a récemment étendu ses activités à la fourniture d'intrants en rachetant en 2011, la société SCPA-Sivex international (SSI). Il s'agit de la filiale d'un groupe public spécialisé dans la transformation et la distribution d'engrais et produits chimiques, notamment en Afrique de l'Ouest et du Centre où elle compte huit filiales. Par ailleurs, pour certains acteurs, alors que Bill Gates serait actionnaire du géant semencier Monsanto et du négoce en matières premières Cargill, les mêmes suspicions pèsent sur sa fondation ainsi que sur Agra qui serviraient une stratégie de conquête de nouveaux marchés à long terme. Des projets que les lanceurs d'alerte lisent comme relevant d'une stratégie de mise en place de cultures génétiquement modifiées en Afrique : « *Agra serait à la solde de grandes compagnies semencières mondiales qui l'auraient mandatée pour baliser le terrain en vue d'une introduction massive de variétés génétiquement modifiée* » [R10]. En dehors d'Agra, la Fondation Bill et Melinda Gates finance de nombreux autres PPP avec les mêmes multinationales que l'on retrouve aujourd'hui dans la NA (DuPont, Cargill, Unilever, Nestlé, Coca cola, Olam, etc.) dans des projets visant à transformer l'agriculture africaine ; allant parfois jusqu'à introduire de nouvelles cultures comme ce fut le cas pour un projet de développement de la chaîne de valeur de soja en Afrique lancé en 2010 avec Cargill, en partenariat avec l'ONG TechnoServe. La NA prévoit aussi la mise en place de la « *New Alliance Technology platform* », pour « *l'amélioration de la fourniture de technologies agricoles améliorées* » (CGIAR, 2013) par le duo formé par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) et le Forum pour la recherche agricole en Afrique (Fara). Parmi les missions que la plate-forme se donne, celle d'une mise en relation des organismes de recherche (par le biais de l'organisation faitière Fara qui rassemble les acteurs de la recherche agricole en Afrique) et des entreprises privées pour la diffusion rapide des « *technologies améliorées* » et une plus large utilisation des semences hybrides.

FEM dont l'édition 2013 comptait le thème de la nutrition et la sécurité alimentaire parmi les sujets discutés. En parallèle, le processus d'hybridation des genres ne cesse de croître à l'image de Gain qui, après avoir été créée en tant que fondation, s'est vu accorder en 2010 le statut d'organisation internationale par le gouvernement suisse. Une occasion supplémentaire pour les géants mondiaux sur le marché de l'agroalimentaire Unilever, Danone, Pepsi-co et Coca Cola mais aussi les quelques six cent entreprises partenaires de pénétrer les nouveaux marchés du BoP. Porteur d'autant d'espoirs que de craintes, le « secteur privé » et sa participation à l'aide internationale interroge aujourd'hui tous les acteurs concernés par le développement agricole en Afrique car cela touche à une question qui dépasse la coopération pour le développement : celle du cadre politique dans lequel ces mécanismes viennent s'insérer et des modèles de politiques agricoles que l'implication de ces nouveaux acteurs tend à imposer.

- R1 Rapport *The Reality of Aid: « Aid and the Private Sector: catalysing poverty reduction and development? »*, 2012**  
 Un rapport transversal (302p.) qui entend éclairer les relations entre aide et « secteur privé », rassemblant des articles d'auteurs issus d'OSC du Nord et du Sud. A la moitié du document, on pourra consulter les rapports sur les tendances globales de l'aide par pays (BRICS et pays de l'OCDE).  
[http://www.realityofaid.org/wp-content/uploads/2013/02/ROA\\_Report\\_2012-Aid\\_and\\_the\\_Private\\_Sector1.pdf](http://www.realityofaid.org/wp-content/uploads/2013/02/ROA_Report_2012-Aid_and_the_Private_Sector1.pdf)
- R2 Interview : Un premier fonds d'investissement privé pour l'Afrique, 2013**  
 Une Interview de Gilles Peltier, au Conseil de surveillance de l'*African Agricultural Fund* (AAF) au titre de l'Agence française de développement jusqu'en juin 2012. Il détaille les modalités de ce fonds pensées pour éviter les dérives hors de son objectif unique : assurer la sécurité alimentaire du continent.  
<http://www.agencecofin.com/investissement/1503-9566-l-african-agriculture-fund-acheve-sa-seconde-capitalisation>
- R3 Revue de la littérature : le concept du « BoP », 2012**  
 Paru dans la revue *Business & Society*, cet article revient sur les recherches de cette dernière décennie portant sur le concept du « Base/Bottom of the Pyramid » (BoP).  
[http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2193938](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2193938)
- R4 Rapport Coordination Sud/Medef : « Entreprises et ONG de solidarité internationale - Quels partenariats pour quels objectifs ? », 2009**  
 Une publication conjointe du Medef et de Coordination Sud proposant une analyse des relations ONG/entreprises (à noter une typologie des partenariats). Le rapport présente des propositions concrètes pour améliorer ces relations.  
[http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/ONG-entreprise\\_165x240.pdf](http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/ONG-entreprise_165x240.pdf)
- R5 Article académique : « Partenariats public-privé et politique de développement », 2005**  
 Un article particulièrement utile pour préciser le sens du concept de PPP appliqué à la coopération pour le développement.  
<http://aspd.revues.org/365>
- R6 Rapport EcoNexus : « African Agricultural Growth Corridors and the New Alliance for Food Security and Nutrition. Who benefits, who loses? », 2013**  
 Un rapport qui examine le concept des corridors de croissance porté par Yara jusqu'à la Nouvelle alliance du G8.  
[http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/African\\_Agricultural\\_Growth\\_Corridors\\_New\\_Alliance\\_-\\_EcoNexus\\_June\\_2013.pdf](http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/African_Agricultural_Growth_Corridors_New_Alliance_-_EcoNexus_June_2013.pdf)
- R7 Rapport *Grow Africa : les investissements du « secteur privé »*, 2012-2013**  
 Le rapport annuel de la plate-forme *Grow Africa* présente les investissements du « secteur privé » censés appuyer le PDDAA pour chacun des 8 Etats africains concernés par la stratégie de « nouvelle vision » du FEM.  
[http://growafrica.com/Grow\\_Africa\\_Annual\\_Report\\_May\\_2013.pdf](http://growafrica.com/Grow_Africa_Annual_Report_May_2013.pdf)
- R8 Pétition Inades : « A qui profite la modernisation de l'agriculture africaine ? », 2013**  
 Une pétition lancée par la société civile africaine pour dénoncer la Nouvelle alliance, signée par de nombreuses organisations africaines et internationales (Via Campesina, African biodiversity network, etc.) ainsi que des organisations paysannes régionales (Propac, Roppa).  
<http://www.inadesfo.net/A-qui-profite-la-modernisation-de.html>
- R9 Déclaration des OSC : Contre Agra et son programme de semences, 2012**  
 Cette déclaration rassemble plus de 350 organisations représentant les intérêts de paysans d'Afrique qui protestent contre les méthodes agricoles d'Agra et son programme de semences.  
<http://www.acbio.org.za/images/stories/dmdocuments/Statement-AGRA-25Sep2012.pdf>
- R10 Article paru dans *Défis Sud* : « Révolution verte en Afrique : Un « miracle » à copier et à coller ? », n°112- 2013**  
 Une analyse critique d'Agra et de son programme opérationnel, le programme des systèmes semenciers en Afrique (Pass).  
<http://nouvelagriculteur.wordpress.com/2013/05/31/revolution-verte-en-afrique-un-miracle-a-copier-et-a-coller/>  
 Voir aussi : « *Bill, Melinda et les ONG* », n°111- février/mars 2013  
 Défis Sud signe ici une analyse qui porte sur les fondations, ces nouveaux acteurs de l'aide, avec un focus spécifique sur leurs relations avec les ONG.  
[http://www.sosfaim.be/pdf/publications/defis\\_sud/111/defis\\_sud\\_ong\\_bill\\_melinda\\_gates.pdf](http://www.sosfaim.be/pdf/publications/defis_sud/111/defis_sud_ong_bill_melinda_gates.pdf)

Les *Bulletins de synthèse Souveraineté alimentaire* sont une initiative conjointe d'Inter-réseaux Développement rural et de SOS Faim Belgique. Ils visent à produire une synthèse sur un thème lié à la souveraineté alimentaire, à partir d'une sélection de quelques références jugées particulièrement intéressantes. Ils paraissent tous les trimestres et sont diffusés par voie électronique.

SOS Faim Belgique ([www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)) soutient les organisations paysannes et de producteurs agricoles dans une quinzaine de pays d'Afrique et d'Amérique latine. Inter-réseaux Développement rural ([www.inter-reseaux.org](http://www.inter-reseaux.org)) est une association visant à promouvoir les débats, échanges et réflexions en réseau au sujet du développement rural dans les pays du Sud.

Ce bulletin de synthèse a été réalisé par Nora Binet (Inter-réseaux), avec les apports précieux de Jérôme Coste, François Doligez, Jean-Jacques Gabas, Denis Pesche et Bio Goura Soulé.

Vous pouvez vous inscrire au bulletin de synthèse sur le site d'Inter-réseaux : [www.inter-reseaux.org](http://www.inter-reseaux.org)

Ce bulletin de synthèse a été réalisé grâce au soutien financier de la Direction Générale de la Coopération au Développement du Ministère belge des Affaires Étrangères et de SOS Faim Belgique. Inter-réseaux est soutenu par l'Agence française de développement.

Si vous souhaitez réagir par rapport à la thématique abordée, donner votre avis, apporter un complément d'information, attirer notre attention sur un document, merci de nous écrire à : [inter-reseaux@inter-reseaux.org](mailto:inter-reseaux@inter-reseaux.org) - Inter-réseaux, septembre 2013.